

COALITION DES ORGANISATIONS ACADIENNES DU QUÉBEC

Bulletin d'informations pour les membres

10 décembre 2009

--- JOYEUSES FÊTES ---

Après une année assez chargée avec le dossier de candidature pour l'obtention du CMA 2014 et la participation au CMA 2009, voici le temps des réjouissances de Noël et du Nouvel An. J'en profite pour souhaiter, de la part de votre conseil d'administration, de joyeuses fêtes à tous les membres de la Coalition. Profitez de cette période avec vos familles et puisse la nouvelle année vous apporter plein de belles choses. (Jacques Gaudet, président)

Participation au CMA 2009

Sept associations membres de la COAQ ont participé au kiosque de la Coalition lors du CMA 2009. Organisée et coordonnée par Mme Clausel Michon, cette participation a procuré une excellente visibilité aux membres de la COAQ et aux Acadiens du Québec. Durant la période de 7 jours, environ 20 000 personnes ont visité l'Espace neuf et les membres présents au kiosque ont pu fournir toutes les informations pertinentes aux nombreux visiteurs en plus de faire la promotion de leurs activités. La participation des membres de la COAQ à Espace neuf a été rendue possible grâce à la collaboration des organisateurs du CMA 2009 ainsi qu'à une subvention du gouvernement du Québec via le programme d'appui à la Francophonie canadienne.

Les informations financières relatives à cette participation au CMA 2009 sont annexées au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 novembre qui est transmis avec le présent bulletin d'informations.

CMA 2014

Le 9 août dernier, la Société Nationale de l'Acadie a annoncé que l'organisation du Congrès mondial acadien de 2014 était attribuée à l'Acadie des Terres et Forêts. Suite à la décision, la SNA nous a fourni quelques informations concernant l'évaluation de notre candidature. L'analyse de ces informations a permis de constater que les résultats de l'évaluation étaient à toute fin pratique les mêmes que pour la candidature précédente en 2004, malgré les changements et les améliorations apportées pour combler les lacunes identifiées en 2004 et bonifier notre dossier.

Le président de la COAQ a aussi eu des discussions avec la présidente de la SNA sur le sujet. Ces discussions ont permis de constater, de part et d'autre, qu'une candidature provenant du Québec – surtout de régions fortement urbanisées – sera pratiquement toujours désavantagée sur des critères comme «*l'importance du CMA pour la région*» et «*l'implication et l'engagement de la communauté*» par rapport aux candidatures provenant de l'Acadie des Maritimes.

Un des principaux objectifs à l'origine de la COAQ était de viser à obtenir un CMA au Québec. Après deux tentatives et les constatations qu'on peut en tirer, il apparaît improbable que, selon le processus actuel, un CMA puisse avoir lieu au Québec avant 15 ou 20 ans. Dans ce contexte, et sans abandonner définitivement l'idée d'une autre candidature éventuelle si les circonstances étaient favorables, les membres du CA sont d'avis que la COAQ oriente ses efforts pour qu'un type d'événement/activité propre aux Acadiens du Québec (ralliement, colloque ou autre...) soit envisagé.